

## Les Enseignements facultatifs

En fonction de votre capacité de travail et de vos centres d'intérêt, vous pourrez choisir un enseignement facultatif parmi les quatre enseignements proposés au Lycée Charles NODIER.

Attention : ces enseignements dont l'inscription se fait à l'année et pour lesquelles l'assiduité est obligatoire ajoutent entre deux et trois heures à l'emploi du temps.

Fiche n°7



### Les enseignements facultatifs :

Les élèves peuvent choisir **UN** enseignement facultatif parmi :

#### L'enseignement facultatif de la musique :

Il conjugue approche culturelle basée sur l'écoute d'œuvres et pratique musicale (reprises, compositions, créations originales) dans tous les domaines de la musique (classique mais aussi blues, jazz, pop, rock, etc.).

Il vise à développer la sensibilité, la créativité des élèves et à enrichir leur culture en leur apportant des repères historiques et esthétiques.

#### L'enseignement facultatif d'arts plastiques :

L'enseignement des arts plastiques en lycée conjugue deux approches :

- la pratique
- la culture artistique.

L'élève développe ainsi la capacité à conduire des démarches rigoureuses et créatives, débouchant sur un projet personnel auquel il donne du sens. Il acquiert des savoir-faire autant qu'une maîtrise de l'analyse critique.

Suivant le parcours de chacun, cet enseignement peut être suivi option facultative, dès la classe de seconde puis en cycle terminal dans les séries L- ES-S (2 heures hebdomadaires) et/ou en enseignement de spécialité dans la série L (5 heures hebdomadaires).

#### Langues et Cultures de l'Antiquité :

Les élèves peuvent également choisir d'étudier les cultures et langues anciennes, comme le **Latin** ou le **Grec**, à raison de deux heures par semaine.

Les Langues et Cultures de l'Antiquité au lycée contribuent à développer la culture humaniste de chaque élève. Avec leurs multiples échos dans les lettres françaises et européennes, les littératures latine et grecque constituent le premier objet du cours de langues anciennes ; la lecture des textes littéraires contribue aussi à former leur capacité à argumenter par l'approche des modes de vie et de pensées antiques. L'autre objet est de permettre de découvrir les langues qui sont à l'origine des nôtres afin de mieux comprendre notre langue maternelle et de favoriser l'apprentissage des langues étrangères.

Ces deux enseignements peuvent devenir une spécialité en série L.

Le **Chinois** et le **Russe** choisis au titre des Enseignements d'Exploration en Seconde peuvent être poursuivis en tant qu'option facultative en Première et en Terminale, voire en tant que spécialité en série L.

